



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Préavis N° 04 - 2015

du Comité de direction au Conseil intercommunal

Budget 2016

Responsabilité du dossier :

- Gil Reichen, président du Comité de direction

Pully, le 22 octobre 2015

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

En vertu des dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes, le Comité de direction de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois » a le plaisir de soumettre à votre approbation le projet du budget pour l'année 2016.

Celui-ci est établi conformément au Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes.

Le cinquième budget qui vous est présenté a été élaboré d'une façon rigoureuse et avec l'accord des quatre Municipalités des communes membres de l'association.

Au vu des nouvelles compétences accordées aux polices communales courant 2012, à savoir pour notre Corps de police : enregistrement de la plupart des plaintes, constats de cambriolages, constats en cas de violences conjugales, participation à la prévention coordonnée au niveau cantonal (prévention scolaire), appui aux autres corps de police communaux, l'augmentation d'effectif prévue sur trois ans a bel et bien été respectée. En effet, le budget de l'année 2016 ne prévoit pas d'augmentation des effectifs en terme de personnel.

Par conséquent, les charges et les revenus relatifs à l'Association Sécurité Est Lausannois se présentent de la manière suivante, par rapport au budget de l'année 2015 :

Libellé	Budget 2016 (en CHF)	Budget 2015 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'316'250.00	8'093'450.00	222'800.00	2.8%
Biens, services et marchandises	1'711'641.00	1'540'861.00	170'780.00	11.1%
Amortissements	103'300.00	103'300.00	0.00	0.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	2'500.00	2'500.00	0.00	0.0%
Aides et subventions	570.00	570.00	0.00	0.0%
Attributions fonds+fin. spéciaux	150'000.00	150'000.00	0.00	0.0%
Total des charges	10'284'261.00	9'890'681.00	393'580.00	4.0%
Patentes et concessions	2'500.00	0.00	2'500.00	
Revenus du patrimoine	9'000.00	9'000.00	0.00	0.0%
Taxes, émoluments, prod. ventes	1'911'300.00	1'901'300.00	10'000.00	0.5%
Participations et rebts coll. publ.	8'361'461.00	7'980'381.00	381'080.00	4.8%
Total des revenus	10'284'261.00	9'890'681.00	393'580.00	4.0%

Par rapport aux comptes de l'année 2014, les charges et revenus se présentent de la manière suivante :

Libellé	Budget 2016 (en CHF)	Comptes 2014 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'316'250.00	7'672'507.55	643'742.45	8.4%
Biens, services et marchandises	1'711'641.00	1'302'738.84	408'902.16	31.4%
Amortissements	103'300.00	103'300.00	0.00	0.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	2'500.00	551.95	1'948.05	352.9%
Aides et subventions	570.00	299.00	271.00	90.6%
Attributions fonds+fin. spéciaux	150'000.00	258'067.50	-108'067.50	-41.9%
Total des charges	10'284'261.00	9'337'464.84	946'796.16	10.1%
Patentes et concessions	2'500.00	0.00	2'500.00	
Revenus du patrimoine	9'000.00	6'374.40	2'625.60	41.2%
Taxes, émoluments, prod. ventes	1'911'300.00	2'129'819.31	-218'519.31	-10.3%
Part à des recettes cantonales	0.00	2'906.25	-2'906.25	-100.0%
Participations et rebts coll. publ.	8'361'461.00	7'198'364.88	1'163'096.12	16.2%
Total des revenus	10'284'261.00	9'337'464.84	946'796.16	10.1%

Comme vous pouvez le constater, les charges augmentent de 4.0% par rapport à celles constatées dans le cadre de l'élaboration du budget 2015 et de 10.1% par rapport à celles réalisées dans le bouclage des comptes 2014.

Cette progression des charges provient pour l'essentiel des éléments suivants :

- Augmentation des charges de personnel
- Augmentation des achats de véhicules
- Augmentation des coûts du matériel spécialisé
- Augmentation des coûts liés aux honoraires et frais d'expertises
- Augmentation des coûts liés à l'informatique
- Augmentation des coûts d'outsourcing

Augmentation des charges de personnel

Nous constatons que les charges de personnel augmentent de 2.8% par rapport à celles prévues dans le budget de l'année 2015. Cet écart s'explique par l'indexation des salaires ainsi que par les augmentations statutaires. De plus, nous devons déplorer le départ de quelques jeunes collaborateurs qui ont été remplacés par des personnes plus expérimentées, donc avec des salaires un peu plus élevés.

Par conséquent, l'effectif du personnel inclus dans le budget 2016 est de 60.9 ETP, soit exactement le même effectif que celui inclus dans le budget de l'année 2015.

L'écart constaté par rapport aux comptes 2014 (+8.4%) provient des augmentations de salaires qui sont composées de l'indexation au coût de la vie ainsi que des augmentations statutaires. Pour terminer, les engagements de nouveaux collaborateurs prévus durant l'année 2014 n'ont pas pu tous être effectués dès le début de l'année.

Augmentation des achats de véhicules

Le budget de l'année 2016 prévoit le remplacement d'un véhicule banalisé ainsi que l'acquisition d'un nouveau scooter pour la section « Proximité ».

Augmentation des coûts du matériel spécialisé

Le budget 2016 prévoit le renouvellement de la centrale ainsi que des radios Polycom (système de télécommunication), le renouvellement des casques de moto, l'acquisition d'un nouvel éthylomètre, l'acquisition d'un mini Viasis (indicateur de vitesse), le remplacement d'une caméra interne, le remplacement de la machine à affranchir ainsi que l'achat de matériel de prévention.

Augmentation des coûts liés aux honoraires et frais d'expertises

L'augmentation des honoraires et des frais d'expertises constatés dans le cadre du budget 2016, provient pour l'essentiel de l'étude de remplacement de la centrale TT ainsi qu'à l'audit de sécurité (informatique).

Augmentation des coûts liés à l'informatique

L'augmentation constatée dans le budget 2016 provient pour l'essentiel de l'extension du parc informatique et de la progression du coût facturé par le Canton pour le JEP (journal des événements police).

Augmentation des coûts d'outsourcing

La progression de ce type de charges constatée dans le cadre de l'élaboration du budget 2016 provient essentiellement de l'augmentation des prestations offertes par le Service informatique de la Ville de Pully (virtualisation des postes de travail, système de sauvegarde, modernisation du système informatique) ainsi que des prestations mises à disposition par le Service de Communication de la Ville de Pully.

La rubrique relative aux revenus concernant les patentes et concessions concerne les redevances pour appareils automatiques, les ventes aux enchères ainsi que diverses autorisations de ventes.

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes progressent légèrement de 0.5 % par rapport au budget 2015 et baissent de 10.3 % par rapport aux comptes de l'année 2014. Cette diminution provient en grande partie du niveau des amendes qui est plus élevé lors du bouclage des comptes 2014.

La participation de chacune des communes partenaires, par rapport au budget 2015, se présente de la manière suivante :

Communes	Budget 2016 (en CHF)	Budget 2015 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Belmont-sur-Lausanne	526'318.00	526'093.00	225.00	0.0%
Paudex	251'242.00	232'164.00	19'078.00	8.2%
Pully	7'095'263.00	6'721'327.00	373'936.00	5.6%
Savigny	488'638.00	500'797.00	-12'159.00	-2.4%
Total	8'361'461.00	7'980'381.00	381'080.00	4.8%

La participation de chacune des communes partenaires, par rapport au bouclage des comptes 2014, se présente de la manière suivante :

Communes	Budget 2016 (en CHF)	Comptes 2014 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Belmont-sur-Lausanne	526'318.00	502'654.60	23'663.40	4.7%
Paudex	251'242.00	212'898.29	38'343.71	18.0%
Pully	7'095'263.00	6'012'400.11	1'082'862.89	18.0%
Savigny	488'638.00	470'411.88	18'226.12	3.9%
Total	8'361'461.00	7'198'364.88	1'163'096.12	16.2%

La moindre augmentation des participations des communes de Belmont-sur-Lausanne et de Savigny s'explique par le mécanisme de répartition qui prévoit un système de plafonnement en fonction de la valeur du point d'impôt sur chacune des communes partenaires.

Il est à noter également que la participation de la Commune de Paudex, malgré la forte augmentation constatée par rapport aux comptes 2014, reste néanmoins inférieure (en tenant compte de la bascule de deux points d'impôts en faveur des communes) à celle qui prévalait avant la création de l'association intercommunale.

Par conséquent, le budget 2016 qui vous est proposé est relativement stable par rapport à celui de l'année 2015. En effet, il ne prévoit aucune augmentation de l'effectif du personnel faisant partie de l'association intercommunale.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité Est lausannois»**

1. vu le préavis No 04 - 2015 du Comité de direction du 22 octobre 2015,
2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

1. de valider le budget 2016 de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 22 octobre 2015.

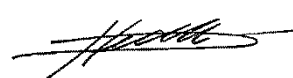
AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



G. Reichen

Le secrétaire



D-H Weber

Annexe :

-
- Le budget 2016

Association Sécurité Est Lausannois

BUDGET 2016

REMARQUES ET OBSERVATIONS

600	
3050.00	Augmentation primes accidents
3091	Frais écolage pour deux aspirants de police.
3101	Augmentation due à la future gestion des impressions
3111	Diminution en raison de mises en place de systèmes informatiques réalisées en 2015
3161	Augmentation pour nouveaux guichets sécurisés
3185	Augmentation principalement liée au Projet Management RH
3189	Augmentation due à l'augmentation du parc informatique, aux coûts facturés par le canton pour le JEP, à l'outsourcing informatique et aux prestations effectuées par le Service communication de la Ville de Pully



Association Sécurité Est Lausannois

Budget 2016

		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	10'284'261	10'284'261	9'890'681	9'890'681	9'337'464.84	9'337'464.84
60	ADMINISTRATION	2'012'277	8'516'761	1'975'777	8'121'681	1'875'296.87	7'375'225.63
600	ADMINISTRATION	2'012'277	8'516'761	1'975'777	8'121'681	1'875'296.87	7'375'225.63
3003	JETONS DE PRESENCE	18'500		19'000		14'112.50	
3011	TRAITEMENTS	499'500		513'000		467'114.70	
3030	COTISATIONS AVS-AC	33'000		33'500		30'598.05	
3031	ALLOCATIONS FAMILIALES	11'600		12'000		29'141.25	
3040	COTISATIONS A LA CAISSE DE PENSIONS	66'000		69'000		60'508.65	
3040.01	CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE CIP	165'000		182'000		146'919.70	
3050.00	ASSURANCES ACCIDENTS	9'500		7'000		5'466.80	
3050.01	ASSURANCES PERTE DE GAIN MALADIE	2'600		2'300		1'611.05	
3060	REMBOURSEMENT DE FRAIS	25'200		25'200		23'494.20	
3091	FRAIS FORMATION PROFESSIONNELLE	173'300		64'000		147'242.05	
3092	FRAIS DE RECHERCHE DE PERSONNEL	14'800		14'800		2'400.85	
3093	FRAIS SANITAIRE DU PERSONNEL	5'450		5'450		2'693.50	
3099	CHARGES DIVERSES DU PERSONNEL	9'500		9'500		7'120.00	
3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	59'500		48'000		48'617.27	
3102	ANNONCES, JOURNAUX, DOCUMENTATION	8'600		8'600		5'271.05	
3111	MOBILIER, MACHINES ET QUIPEMENTS DE BUREAU	19'000		111'100		17'178.15	
3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	6'500		6'500			
3161	LOYERS ET CHARGES IMMEUBLE	241'325		238'025		238'000.00	
3182	CONCESSIONS RADIOS, FRAIS TELEPHONES	98'850		96'500		77'898.15	
3185	HONORAIRES, CARSHARING, MOBILITY	64'800		58'800		50'418.40	
3186	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, RC	10'900		10'900		5'871.30	
3189	FRAIS DIVERS, OUTSOURCING RH-FINANCE-INFO.	363'710		335'460		280'808.25	
3190	TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	4'572		4'572		4'444.50	
3663	AIDES INDIVIDUELLES AUX SPORTS	570		570		299.00	
3801	ATTRIBUTION FONDS RENOUVELLEMENT	100'000		100'000		100'000.00	
3809	ATTRIB. PROVISION S/DEBITEURS DOUTEUX					108'067.50	

REMARQUES ET OBSERVATIONS

612

3011 Augmentation des traitements dans le chapitre 612 (+ 204'000.00) mais diminution dans les chapitres 600 (- 13'500.00) et 613 (- 101'000.00)

3050.00 Augmentation des primes accidents

3114 Augmentation liée à l'équipement des deux aspirants

3116 Augmentation due au remplacement de la centrale TBG (Polycom), au renouvellement progressif des radios Polycom, au nouvel éthylomètre et au renouvellement des casques moto

3139 Augmentation due au renouvellement des cartouches Action 4



Association Sécurité Est Lausannois

Budget 2016

		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600	ADMINISTRATION						
4339	PRODUITS EXTRAORDINAIRES		68'200		73'200		9'278.90
4356	FACTURATION DE SERVICES A DES TIERS		87'100		68'100		60'410.00
4360	REMBOURSEMENT DE TIERS						104'265.60
4410	REDISTRIBUTION VIA AVS TAXE SUR LE CO2						2'906.25
4521.00	PARTICIPATION AU DEFICIT - PULLY		7'095'263		6'721'327		6'012'400.11
4521.01	PARTICIPATION AU DEFICIT - PAUDEX		251'242		232'164		212'898.29
4521.02	PARTICIPATION AU DEFICIT - BELMONT		526'318		526'093		502'654.60
4521.03	PARTICIPATION AU DEFICIT - SAVIGNY		488'638		500'797		470'411.88
61	CORPS DE POLICE ET SIGNALISATION	8'269'484	1'767'000	7'912'404	1'768'500	7'461'616.02	1'961'751.11
612	CORPS DE POLICE - OPERATIONNEL	6'699'784		6'286'784		6'004'266.94	119'917.45
3011	TRAITEMENTS	5'200'000		4'996'000		4'808'858.60	
3030	COTISATIONS AVS-AC	336'000		326'000		305'847.05	
3031	ALLOCATIONS FAMILIALES	120'000		115'000		91'868.60	
3040	COTISATIONS A LA CAISSE DE PENSIONS	697'000		675'000		636'046.30	
3050.00	ASSURANCES ACCIDENTS	98'200		68'000		55'686.90	
3050.01	ASSURANCES PERTE DE GAIN MALADIE	26'600		22'300		16'393.00	
3060	REMBOURSEMENT DE FRAIS	1'500		1'500		819.20	
3114	MATERIEL EXPLOITATION	86'100		52'300		63'058.31	
3116	EQUIPEMENT & MATERIEL SPECIALISE	127'100		24'900		21'891.28	
3139	MUNITIONS	4'300		2'800		1'581.10	
3182	CONCESSIONS RADIOS, FRAIS TELEPHONES	2'024		2'024		1'771.00	
3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	500		500			
3190	TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	460		460		445.60	
4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS						119'917.45
613	CORPS DE POLICE - SERVICE GENERAUX	1'569'700	1'767'000	1'625'620	1'768'500	1'457'349.08	1'841'833.66
3011	TRAITEMENTS	650'000		751'000		670'105.60	
3030	COTISATIONS AVS-AC	41'000		49'000		42'863.65	
3031	ALLOCATIONS FAMILIALES	14'500		17'500		11'878.30	
3040	COTISATIONS A LA CAISSE DE PENSIONS	82'200		102'000		84'256.90	
3050.00	ASSURANCES ACCIDENTS	12'000		10'000		7'384.30	
3050.01	ASSURANCES PERTE DE GAIN MALADIE	3'300		3'400		2'075.85	

REMARQUES ET OBSERVATIONS

613

3115 Augmentation liée au remplacement du véhicule banalisé et à l'acquisition d'un nouveau scooter pour la section Proximité

3116 Augmentation due principalement à l'achat d'un nouveau Mini Viasis

3151 Augmentation due à l'achat de matériel de prévention, au remplacement d'une caméra interne et au remplacement de la machine à affranchir

3185 Augmentation principalement due à l'étude de remplacement de la Central TT et à l'audit de sécurité (informatique)

4361 Adaptation à la baisse du remboursement des prestations "Police des déchets" pour la Ville de Pully

4362 Augmentation des notifications de commandement de payer



Association Sécurité Est Lausannois

Budget 2016

		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613	CORPS DE POLICE - SERVICE GENERAUX						
3111	MOBILIER, MACHINES ET QUIPEMENTS DE BUREAU	9'500		9'100		6'680.04	
3115	VEHICULES	104'000		71'500		46'418.60	
3116	EQUIPEMENT & MATERIEL SPECIALISE	9'400		5'300		16'110.95	
3124	CARBURANT	65'000		65'000		48'324.00	
3137	MATERIELS DESTINES A LA REVENTE	2'000					
3143	ENTRETIEN SIGNALISATION ROUTIERE	157'000		157'000		162'478.33	
3151	ENTRETIEN MOBILIER, MATERIEL SPECIALISE	70'600		65'070		39'061.85	
3155	ENTRETIEN DES VEHICULES A MOTEUR	48'000		42'000		45'735.26	
3183	FRAIS AFFRANCHISSEMENT ET CCP	50'000		49'000		49'451.05	
3184	FRAIS DE CONTENTIEUX ET DE POURSUITES	35'000		32'000		32'347.30	
3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	25'950		9'950		9'737.00	
3186	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, RC	19'950		19'300		16'154.10	
3189	FRAIS DIVERS	15'000		13'000		11'703.60	
3190	TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	2'000		1'200		1'282.40	
3313	AMORTISSEMENTS	103'300		103'300		103'300.00	
3801	ATTRIBUTION FONDS RENOUVELLEMENT	50'000	2'500	50'000		50'000.00	
4103	PATENTES DIVERSES						724.40
4222	INTERETS DES PLACEMENTS		9'000		9'000		5'650.00
4272	LOCATION PANNEAUX SIGNALISATION		17'000		14'000		17'942.50
4310	EMOLUMENTS DIVERS		2'500		2'500		20'137.10
4359	VENTES ET PRESTATIONS DIVERSES		10'000		30'000		25'355.30
4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS		116'000		103'000		114'980.15
4362	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		10'000		10'000		9'547.00
4363	REMBOURSEMENTS DE DOMMAGES		1'600'000		1'600'000		1'647'497.21
4370	PRODUITS DES AMENDES						
63	POLICE SANITAIRE HYGIENE	2'500	500	2'500	500	551.95	488.10
630	POLICE SANITAIRE HYGIENE						
3524	PARTICIPATION A DES CHARGES D'HYGIENE	2'500	500	2'500	500	551.95	488.10
4356	FACTURATION DE SERVICES A DES TIERS	2'500	500	2'500	500	551.95	488.10

Effectif du personnel Police Budget 2016

N ° comptes	Chapitres administratifs et fonctions	Nb collab.	EPT
600.3011	ADMINISTRATION		
	chef administratif	1	1.00
	employés d'administration	4	3.40
	assistante	1	1.00
		6	5.40

612.3011	SERVICES OPERATIONNELS		
	commandant	1	1.00
	cadres dirigeants	4	4.00
	police secours	31	31.00
	police de proximité	7	7.00
	assistants de police	6	5.70
		49	48.70
	aspirants	2	2.00

613.3011	SERVICES GENERAUX		
	services généraux administratifs	3	2.80
	chef signalisation routière	1	1.00
	équipe signalisation routière	3	3.00
		7	6.80

Sous-totaux	62	60.90
-------------	-----------	--------------

TOTAL POLICE 2016 EN EPT

TOTAL POLICE 2015 EN EPT

60.90

60.90